DÉPARTEMENT DU LOIRET - 1ère CIRCONSCRIPTION (ORLÉANS-EST)



Élections Législatives NOVEMBRE 1962

Lucien AUVRAY

Avocat à la Cour

Républicain Indépendant et d'Action Paysanne

Électrices, Électeurs,

Dans la presse locale, j'ai déja exprimé clairement ma position. Je suis :

RÉPUBLICAIN, parce que je ne conçois pas d'autre forme de gouvernement que la République,

INDÉPENDANT, parce qu'hostile à toute forme de sectarisme et à la dictature,

D'ACTION PAYSANNE, parce que le paysan, l'homme qui fait la guerre lorsque le pays est en danger, a tout autant de droits que les autres citoyens.

VOICI mon opinion, et ce que seraient les grandes lignes de mon action :

AGRICULTURE. L'Agriculture doit participer à l'expansion générale du Pays. Il faut assurer sa protection dans le cadre du Marché Commun, qui ne saurait constituer une politique à sens unique au profit des produits étrangers, mais qui assurera à nos paysans des débouchés stables et l'écoulement des excédents de récoltes. Il est indispensable, par ailleurs, que les prix agricoles soient indexés sur ceux de l'Industrie.

ANCIENS COMBATTANTS. Le premier geste du Chef de l'ÉTAT en accédant au pouvoir a été la suppression de la modeste retraite du Combattant. Rappelons qu'elle n'a été rétablie (et encore partiellement) qu'à la suite de véhémentes protestations et de puissantes manifestations de masses.

Les Anciens Combattants et Victimes de la Guerre ne sauraient voir remettre en cause les avantages acquis. Je m'engage à faire pleinement respecter le droit à réparation des Victimes de Guerre, à obtenir le rétablissement de l'égalité des droits à la retraite pour tous les titulaires de la carte du Combattant, à exiger le respect loyal du rapport constant, à faire réaliser dès 1963 le plan quadriennal.

COMMERCE, ARTISANAT, PROFESSIONS LIBÉRALES. Le petit commerce doit être défendu contre les super-marchés et les monopoles. La Patente, cet impôt archaïque, qui se superpose aux diverses autres taxes est à supprimer, car elle provoque la hausse des prix.

AFFAIRES ÉTRANGÈRES Il est essentiel de maintenir des liens solides d'amitié avec ceux de nos alliés qui depuis la 1ère guerre mondiale ont toujours été à nos côtés.

D'autre part il n'y a pas d'ennemi éternel; bien sûr, la situation nouvelle de la France (devenue petite territorialement et resserrée dans d'étroites frontières, sans échelonnement en profondeur et sans dégagement extérieur) nécessite, pour sa propre sécurité et sa prospérité, la formation d'une Europe unie. Toutefois les déportations, les massacres, les destructions, encore proches dans nos mémoires, imposent une attitude de réserve et de dignité à l'égard de nos anciens ennemis.

TRAVAILLEURS : CADRES, OUVRIERS et EMPLOYÉS. L'amélioration économique, l'essort de nos entreprises ne sont pas le fait du gouvernement ou si peu. Ils sont les résultats des efforts de tout un peuple, UN GRAND PEUPLE au travail, avec ses chefs, ses cadres, ses ouvriers et employés de toutes professions, de nos cultivateurs et de leur effort considérable de modernisation.

ALGÉRIE La France a tout perdu ou presque : populations, territoires, ressources extraordinaires du Sahara, la presse encore, annonçait ces jours derniers l'affectation de la Cathédrale d'Alger au culte musulman. Il convient d'exiger du gouvernement algérien la sauvegarde des biens de nos compatriotes et le respect de leur personne.

ANCIENS ÉTATS DE LA COMMUNAUTÉ. Là encore, la France gaspille milliards sur milliards, au profit de certains États qui ont payé ses bienfaits de la plus noire ingratitude.

Que la générosité de la France se manifeste en faveur de sa propre population.

Nous nous engageons à lutter, de toutes nos forces, pour L'AVÈNEMENT D'UNE VÉRITABLE RÉPUBLIQUE FRATERNELLE, non celle des idées, mais celle des faits,

Une République où tout homme salarié, ayant par son travail la possibilité d'accéder à la propriété privée, sera un homme LIBRE DANS UNE NATION RICHE.

VIVE LA RÉPUBLIQUE, VIVE LA FRANCE !

Lucien AUVRAY
Avocat à la Cour
Ancien Bâtonnier
Officier de la Légion d'Honneur
Lieutenant-Colonel de Réserve
Ancien Combattant des deux Guerres
Combattant volontaire de la Résistance

Alexandre JOANNEM
Avocat à la Cour
Officier de la Légion d'Honneur
Ancien Combattant de la Guerre 14-18

Papeterie Centrale Orléanaise